



Covid STOP ENSEMBLE

Infolettre N°32 - 9 juin 2021



Faciliter la vaccination des personnes en grande précarité, c'est un enjeu épidémiologique et sanitaire, bien sûr ; mais ce sera aussi l'un des marqueurs éthiques de la lutte contre le COVID. A chacune des étapes, nous – et c'est un « nous » qui embrasse chacun ici, Agence, associations, militants, préfetures – nous, donc, nous sommes efforcés de leur assurer le même droit à la protection qu'aux autres franciliens. C'était souvent complexe et difficile, et cela le restera jusqu'à la fin : complexe comme la vie de ces personnes, difficile comme leur combat de chaque instant. Mais face à tous ces obstacles ont répondu la détermination des associations, leur agilité, leur volonté d'aller aussi loin que possible, donc aussi près que possible. L'Agence, dès le début, s'est efforcée de soutenir, d'aider, de simplifier, d'organiser si nécessaire. Y sommes-nous arrivés, les uns et les autres ? Oui, sans aucun doute. Pas assez, certainement. Pas encore à hauteur des besoins.

Ce numéro est entièrement consacré à l'action des associations en la matière. Mais c'est, aussi, notre responsabilité : avec les nouvelles disponibilités en vaccins, nous pouvons, et donc nous devons, permettre la vaccination de milliers de personnes en situation de précarité : une fois encore, nous nous battons pour que chacun ait le même droit à la santé.

Luc Ginot
Directeur de la Santé Publique

CHIFFRES CLES



180 000

doses de vaccins allouées aux opérations d'aller-vers depuis le début de la campagne

**PLUS DE
50 000**



de ces doses allouées aux centres de vaccination de la caisse primaire d'assurance maladie



**ENVIRONS
6 500**

doses allouées à la vaccination en foyers de travailleurs migrants et résidences sociales

Sous la menace virale, le secteur associatif toujours mobilisé auprès des personnes vulnérables - Emmaüs Solidarité

L'association est engagée dans la lutte contre la Covid-19 depuis 15 mois. L'accélération de la propagation virale a justifié une communication interne et permanente auprès de tous les acteurs d'EMMAÛS Solidarité (5 200 personnes suivies quotidiennement, 820 salariés et 530 bénévoles) sur les mesures de prévention et de traitement de la pandémie.

L'association assure la transmission des informations et recommandations, l'adaptation des modalités de travail dans un contexte de maintien des activités au service des personnes vulnérables et le travail de sensibilisation sur leur rôle

sanitaire et pédagogique auprès des personnes suivies. Elle s'est également engagée dans différentes expérimentations positives, notamment en matière de **développement du dépistage, à l'exemple de l'intervention des équipes MLAC sous la supervision de l'ARS.**

Pour EMMAÛS Solidarité, l'amélioration de la situation sanitaire, résultat d'une stratégie fondée sur la vaccination massive, constitue un réel atout. Les équipes de terrain demeurent le levier de la poursuite des actions de prévention et de promotion de la santé. Concernant les freins, l'association constate que, si les résistances ont pu être levées « *pour les dépistages, les réserves, voire la méfiance, que suscitent encore les vaccins, doivent continuer à être combattues* ». En ce sens l'organisation, en février 2021 et par des médecins bénévoles, **de séances d'informations vaccinales à destination des salariés et des personnes hébergées et/ou accueillies par l'association** a permis de lever certaines confusions. Cette action a été complétée par la mise en place d'une plateforme téléphonique et numérique de réponses immédiates sur les questions de santé liées à la Covid, tenue par des praticiens volontaires. L'association s'implique résolument dans la poursuite de la campagne vaccinale afin de permettre un retour à un horizon sanitaire enfin éclairci. Pour l'association : « *Sans dramatiser, il faut cependant demeurer vigilants quant à un faux sentiment compréhensible de retour à une vie normale, avec le vrai risque que constituerait l'abandon immédiat des mesures barrières* ». Elle souhaite maintenir, en partenariat avec l'ARS, un suivi épidémiologique interne, avec un recensement des situations de suspicions et de cas avérés nécessitant des mesures d'isolement adaptées. Pour EMMAÛS Solidarité : « *La crise a mis en évidence le **rapprochement du secteur du monde de la santé avec le secteur social, rapprochement indispensable** si l'on rappelle les parcours des personnes vulnérables qui fragilisent leur situation sanitaire et les exposent d'autant plus aux risques épidémiques* ».

Zoom sur l'action d'Emmaüs Solidarité avec les médiateurs de lutte anti-Covid

Depuis le 8 mars 2021, les équipes de Médiateurs de Lutte Anti-Covid interviennent de manière discontinue dans les structures d'EMMAÛS Solidarité. Ils assurent le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques. Ils délivrent des messages de sensibilisation portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières, sur la conduite à tenir en fonction des résultats des tests. Ils informent sur l'accompagnement sanitaire et social dont les personnes sont susceptibles de bénéficier et sur les fondamentaux de l'identification des cas contacts des personnes infectées, sur la collecte des informations relatives aux contacts des personnes infectées et sur les vaccins. Pour 49 structures de l'association, 820 tests sur base du volontariat ont été réalisés et 10 étaient positifs (soit 1,2 %). Par ailleurs, en partenariat renforcé avec l'ARS et pour développer la stratégie de tests, des opérations spécifiques de tests immédiats, notamment dans les structures fortement touchées par la pandémie pendant la 3ème vague, ont été mises en place. Une expérimentation d'autotests, déclinée sur le CHU Rochechouart pendant 5 semaines à compter du 19 avril 2021, est en cours : 12 candidats volontaires ont effectué 60 autotests, tous négatifs.

Acteurs de terrain : Cités Caritas, entre résilience et solidarité

L'association Cités Caritas accueille, héberge, accompagne au logement et vers l'insertion socio-professionnelle des personnes fragilisées par leur parcours de vie, à l'échelle de toute l'Ile-de-France. Dès la déclaration de situation de crise sanitaire, elle a créé une cellule de veille « Covid-19 » associative qui rassemble des missions d'analyse, de collecte d'informations, de communication et de distribution des protections individuelles.

Les personnes accompagnées ont, par ailleurs, fait l'objet d'une forte attention avec des campagnes d'affichage et de communication interne dans les établissements, la distribution de protections individuelles, l'organisation de l'isolement des personnes à risque et positives et l'adaptation des lieux de vie, parallèlement à de fréquents dépistages. Ces campagnes de promotion de la santé ont été adaptées au public avec l'utilisation d'outils d'information FALC ou des affiches traduites pour que la majorité des résidents puissent s'approprier les consignes. L'association est également restée mobilisée sur le projet Semer / manger / bouger, réalisé en partenariat avec l'ARS IDF : elle a pu continuer son action dans le 78 et le 93 auprès des personnes hébergées et son impact a contribué à améliorer la prise en charge et les pratiques des équipes sociales dans ce contexte si particulier.

Concernant le déconfinement amorcé « ***l'adhésion des personnes accompagnées (et des professionnels) au maintien des gestes barrières constitue un premier enjeu d'un déconfinement réussi, car il y a un risque de relâchement. Il est nécessaire d'avoir un discours éclairé et compréhensible sur la protection permise par la vaccination et ce sur quoi il faut maintenir une vigilance*** ». Un autre enjeu sera celui de **la reprise des liens**, et



notamment pour ceux que le « tout numérique » aura laissé de côté, avec de lourdes conséquences (rupture des démarches administratives, perte de droits, rupture de démarche de soins, de démarche de retour à l'emploi...). La question du déconfinement doit également s'appréhender en lien avec la vaccination et sa réalisation effective puisque la vaccination est un levier pour le retour à un fonctionnement normal des services et pour une vie et une activité normale des personnes accompagnées. *« L'accès à la vaccination passe aussi par l'adhésion personnelle, volontaire. Il y a sans doute là un enjeu en termes de communication mais aussi, peut-être plus encore pour ces publics, en terme de pédagogie ! »*. C'est dans cette logique que Cités Caritas a adhéré aux campagnes de vaccination de certaines villes, en lien avec l'ARS (Montreuil, Mantes-La-Jolie, Ivry-sur-Seine...), et a mis en œuvre la vaccination dans les dispositifs médicosociaux auprès des personnes accompagnées et des professionnels, avec le soutien des délégations de l'ARS Ile-de-France.

Zoom sur les opérations de dépistage de Cités Caritas à Paris

Cités Caritas a déployé une campagne de dépistage collective au CHRS Notre-Dame (75007) entre mars et décembre 2020 : 35 personnes accompagnées ont pu être testées par des équipes mobiles de l'ARS. Au total, 8 personnes ont été diagnostiquées positives, 2 ont dû être hospitalisées et 5 personnes ont pu être admises en centre d'hébergement Covid. En 2021, un deuxième test collectif a été réalisé par l'équipe de Médiateur Santé et à ce jour 25 personnes ont été testées.

Au CHRS L'Étape, dans le 18ème arrondissement, une opération de dépistage par une équipe mobile d'un centre de santé du quartier, en lien avec la DASES, a également été organisée pour tester les plus fragiles (cas contacts, plus de 65 ans et personnes présentant des risques de comorbidité). Au total, 48 personnes (entre 60 et 85 ans) ont été testées au cours de cette opération.

Acteurs de terrain : l'action d'Aurore auprès des publics en situation très précaire ou auprès des publics les plus fragiles.

L'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie les personnes en situation de précarité ou d'exclusion via l'hébergement, les soins et l'insertion, particulièrement en Ile-de-France. Très vite confrontée à la problématique de l'éloignement des soins des publics en situation précaire et aux difficultés de compréhension des enjeux - liées à la barrière de la langue ou aux représentations culturelles - l'association s'est rapidement mobilisée.

Dès mars 2020, elle s'est dotée d'une cellule médicale afin de centraliser les actions des différents établissements, de diffuser des recommandations actualisées et d'agir en appui des professionnels au contact des personnes présentant une infection par la Covid-19, suspectée ou confirmée. Aurore a développé, en lien avec cette cellule, une veille et un recensement des cas, l'organisation de dépistages individuels ou collectifs, l'isolement des personnes testées positives ainsi que des opérations de désinfection. Par ailleurs, les difficultés à mettre en œuvre les gestes barrières dans des zones d'hébergements collectifs, des lieux de vie très précaires ou de rue, et l'accès réduit au matériel de protection l'ont conduit à monter des actions d'information et de sensibilisation sur l'épidémie et les gestes barrières.



Par la suite, pour respecter les obligations en lien avec les différents confinements et la vaccination, elle a été amenée à aménager des locaux et des activités selon les protocoles en vigueur et à mettre à disposition masques et solution hydroalcoolique, en complément des opérations de dépistage réalisées. L'association s'est également engagée dans l'accompagnement vers la vaccination des publics éligibles, en lien avec l'ARS, notamment face à la suspicion développée vis-à-vis des vaccins, ainsi que la fracture numérique freinant l'accès aux rendez-vous de vaccination.

« Nous avons fait notre possible pour insister sur l'importance de la vaccination des publics en situation de précarité : pour nous, la précarité d'une personne doit constituer en soi une condition d'éligibilité à la vaccination. En effet, ces personnes sont plus exposées du fait de leurs conditions de vie. La précarité extrême limite l'usage des gestes barrière. Par ailleurs, l'hébergement en chambres partagées avec sanitaires non individuels et restauration collective dans les établissements augmentent les risques d'exposition au virus, quelles que soient les mesures prises sur place pour en limiter la circulation ». Le déconfinement, initié il y a quelques semaines, sera l'occasion pour l'association de rendre à nouveau possible des temps qui ont fait défaut dans les établissements, notamment les **activités collectives, les temps conviviaux de partage et d'échanges**. Il sera également l'occasion de retrouver un fonctionnement plus normal, et permettra à certaines personnes, fragilisées par une pathologie psychiatrique et qui ont souffert d'une désorganisation voire d'une rupture de leur prise en charge, d'améliorer leur état de santé.

Zoom sur le centre de vaccination d'Aurore

L'association Aurore s'est dotée d'un premier centre de vaccination à destination du public qu'elle accueille (Centres d'Hébergement, accueils de jour, maraudes). Ce centre se situe au sein d'un HUDA dans le 14ème arrondissement de Paris et est ouvert depuis le 27 avril : il vaccine tous les mardis après-midi des personnes précaires accompagnées, avec l'aide d'une équipe de médecins et d'infirmières et d'un circuit propre d'approvisionnement en lien avec l'ARS. Entre 30 et 45 personnes sont vaccinées lors de ces séances. Les personnes vaccinées sont orientées par un travailleur social, qui reste référent pour l'éventuelle deuxième dose afin d'optimiser l'observance de celle-ci. L'association espère ainsi faciliter l'accès à la vaccination des personnes précaires éloignées du soin, d'autant plus que ces personnes ont un risque accru d'exposition au virus.

Cette démarche se veut inter-associative : avec l'appui du MSF et du Samu Social, Aurore a bénéficié d'un soutien de la part de personnels soignants lors de certaines séances de vaccination.

Les actions de la Croix-Rouge : de l'aller vers avant tout...

En Ile-de-France, concernant la population en situation de précarité, la Croix Rouge française se mobilise dans la lutte contre le Covid-19 au travers d'actions d'information, de dépistage et de vaccination.

En matière de dépistage, elle a mis en place des équipes de médiateurs de lutte anti-Covid (MLAC) dans 6 départements franciliens (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Val-d'Oise). Ces équipes mobiles assurent des opérations de dépistage et délivrent des messages de prévention au sein d'établissements scolaires, d'entreprises mais également de lieux d'hébergement de personnes précaires. Cette sensibilisation s'est également traduite par les opérations régulières de dépistage de son équipe mobile sanitaire migrants auprès des personnes migrantes mises à l'abri en Ile-de-France ou encore par l'expérimentation des autotests en centre d'hébergement dans le Val-de-Marne.

La Croix-Rouge française favorise la vaccination des plus précaires d'abord en informant et en orientant les personnes accueillies et accompagnées dans ses accueils de jour et centres d'hébergement. Elle propose également une offre de vaccination dans une logique d'aller-vers. Sa plateforme de vaccination du Val-de-Marne a vacciné les personnes volontaires au sein des foyers de travailleurs migrants et étend aujourd'hui son action au sein des centres d'hébergement. **En Seine-Saint-Denis, un centre éphémère s'installe chaque semaine au sein d'un centre de distribution alimentaire différent, un camion mobile vaccine dans les hôtels sociaux et centres d'accueil et une équipe mobile vaccine au sein des centres d'hébergement.**

Pour l'association, l'enjeu principal est d'informer au sujet de la vaccination les personnes éloignées du système de santé. Les dispositifs allant-vers ont tout leur sens pour faciliter l'adhésion du plus grand nombre.

Zoom sur les opérations de dépistage de la Croix-Rouge (Essonne et Val d'Oise)

Le 3 juin 2021, l'équipe mobile sanitaire migrants de la Croix-Rouge a organisé une opération de dépistage de toutes les personnes volontaires nouvellement arrivées au sein des centres d'accueil et d'examen des situations de Cergy-Pontoise et de Ris-Orangis, ces centres étant les premiers lieux de mise à l'abri des personnes migrantes.

A Cergy-Pontoise, sur les 69 personnes intégrées au centre ce 3 juin, 63 ont accepté d'être dépistées. A Ris-Orangis, c'est 35 personnes qui ont été mises à l'abri ce même jour dont 18 ont accepté de se faire tester. A chaque opération, les échanges sont nombreux pour expliquer l'intérêt de se faire dépister, pour soi-même et pour le collectif.



Crédit à Didier Pazery



Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



Boîte à outils

Retrouvez plus d'informations sur les associations présentées sur les sites internet d'[Aurore](#), [Cités Caritas](#), la [Croix-Rouge française](#) et [Emmaüs](#).

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)